

## Procédure pénale

Par **Lisandrina**, le **17/03/2007** à **12:19**

Bonjour à tous ... Voilà, mes colles de td approchent et j'estime que pour réussir à l'examen il ne faut pas se contenter de notes médiocres en td même si celles-ci ne représentent que 30% ce qui est tout de même déjà pas mal !

J'aimerais avoir des conseils de personnes étant en L3 voire plus concernant les méthodes de travail à employer pour bien préparer son examen de td et son examen final dans cette matière.

Pour l'instant, nous avons vu seulement l'introduction, les différentes juridictions d'instruction et de jugement, l'action publique et nous débutons l'action civile. Il est probable que nous ayons un commentaire d'arrêt en colle de td, alors quels sont les points fondamentaux de ces différentes leçons? Sur quoi faut-il mettre l'accent?

Par exemple, dernièrement nous avons eu un mini contrôle concernant la prescription au niveau de l'action publique, chose qui a priori paraissait simple mais que j'ai eu du mal à comprendre dans la formulation du cas.

Alors y a-t'il d'autres "thèmes" à vraiment approfondir pour être préparer à n'importe quel cas d'espèce?